

[Texte]

without giving the people the opportunity and chance to have their views heard, their reasons considered. We will be completely eliminating that, and that is not the essence of democracy.

• 1340

Mr. Chairman, I would like at this point to make an amendment to the motion and to add the clause "provided the committee shall have heard all the witnesses whom we have agreed to hear as of today and after we shall have heard and considered the list that we agree will be tabled by my colleague".

Mrs. Catterall: A point of order, Mr. Chairman.

Le président: Je dois accepter un sous-amendement au sous-amendement. . .

Mr. Pagtakhan, you can read your subamendment.

Mr. Pagtakhan: The subamendment reads "provided the committee shall have heard all the witnesses we have agreed to hear as of today and after we shall have considered the list which will be tabled later."

The Chairman: Please give it to the clerk.

Mr. Schneider: Could we have that amendment put in two parts? I have no difficulty with one part, but I do have difficulty with the second.

Mr. Pagtakhan: Mr. Chairman, with all respect and deference, I will agree to the division of the subamendment if in fact the mover would so move as a matter of procedure.

Mr. Chairman, he was asking whether we can divide the subamendment. There is a procedure in place by the rules of order that you can move for a division of the motion of the amendment. Move that and I will agree.

Mr. Schneider: I request a division of the amendment placed before us. However, if Mr. Pagtakhan and you agree, then I would so move, but that is another motion we have to vote on—no, we do not have to do that.

Le président: Non, je ne peux pas accepter deux motions à la fois. Je dois accepter l'amendement de la motion principale, et on doit voter sur l'amendement. Quels sont ceux qui sont d'accord avec le sous-amendement de M. Pagtakhan?

Mrs. Catterall: Point of order, Mr. Chair.

The Chairman: I would like us to vote first.

Mrs. Catterall: Point of order.

[Traduction]

un projet de loi sans même donner au peuple canadien la possibilité de se faire entendre. Voici que l'on va éliminer tout cela, et ce n'est pas le propre d'un régime démocratique.

Monsieur le président, j'aimerais proposer un amendement à la motion. J'aimerais qu'on ajoute ce qui suit à la fin du texte de l'amendement: «à condition que le Comité ait entendu tous les témoins que nous avons aujourd'hui même convenu d'entendre et que l'on ait entendu et examiné la liste que nous avons autorisée ma collègue à déposer».

Mme Catterall: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

The Chairman: I must accept a subamendment to the subamendment. . .

Monsieur Pagtakhan, vous pouvez lire le texte de votre sous-amendement.

M. Pagtakhan: Le sous-amendement se lit comme suit: «à condition que le Comité ait entendu tous les témoins que nous avons aujourd'hui même convenu d'entendre et que nous ayons examiné la liste qui sera déposée tout à l'heure».

Le président: Je vous prierais de remettre le texte de votre motion au greffier.

M. Schneider: Le texte de l'amendement pourrait-il être divisé en deux? La première partie ne me pose aucun problème, mais ce n'est pas le cas de la deuxième.

M. Pagtakhan: Monsieur le président, sauf le respect que je vous dois, je veux bien qu'on divise le texte du sous-amendement, mais j'aimerais que l'auteur de cette demande propose une motion, en bonne et due forme, pour que la procédure soit respectée.

Monsieur le président, il a demandé que l'on divise le sous-amendement. Il y a une procédure à suivre en vertu du Règlement lorsqu'on veut proposer la division d'une motion d'amendement. Faites donc une proposition en bonne et due forme, et je serai d'accord.

M. Schneider: Je demande la division du texte de l'amendement dont nous sommes saisis. Cependant, si M. Pagtakhan et vous-même êtes d'accord, alors je le propose, mais cela donnera lieu à une autre motion sur laquelle il nous faudra voter. . . Non, cela n'est pas nécessaire.

The Chairman: No, I cannot accept two motions at the same time. I must accept the amendment to the motion, and we must vote on the amendment. Who is in favour of Mr. Pagtakhan's subamendment?

Mme Catterall: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: J'aimerais que l'on procède tout d'abord au vote.

Mme Catterall: J'invoque le Règlement.